

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Guévremont :—De C. N. Armstrong et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Sanford :—De R. W. Kelley et autres, de Petrolia; et, de Juletta B. Huff et autres, de Sainte-Catherine, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues et reçues :

De Jennie E. Carr et autres, de St. Mary's; de H. A. Bridges et autres, de Belleville; de Robert Stewart et autres, de Guelph; de John C. Smith et autres, de Puslinch; de Elly Whaley et autres, de Milverton; du révérend B. L. Cohoe et autres, de Freelon; et de A. Bitchard et autres, de Hagersville, tous de l'Œuvre Chrétienne des Jeunes Gens, dans la province d'Ontario; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches.

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Nicola, Kamloops et Similkameen, compagnie constituée par la législature de la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte pour les constituer en corporation sous l'autorité du parlement du Canada.

De la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York, demandant l'adoption d'un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever ses travaux, et pour d'autres objets;

De la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province de Québec, demandant un acte qui l'autorise à se fusionner avec la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province d'Ontario.

De Hattie Adele Harrison, de la ville de Tilsonburg, dans le comté d'Oxford, dans la province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

22 mars 1892.

Le comité mixte des deux Chambres relatifs aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son premier rapport :

Le comité recommande respectueusement que son quorum soit porté à treize membres.

Le comité recommande aussi que chaque nouveau sénateur, et chaque nouveau membre de la Chambre des Communes qui n'était pas membre à la dernière session du présent parlement, reçoive une valise en cuir et une boîte de papeterie ou un nécessaire à papeterie; ces articles devront être de la qualité de ceux qui ont été délivrés à la dernière session.

Comme l'Orateur de la Chambre des Communes a mis en doute le pouvoir de ce comité de régler les fournitures d'articles de bureau pour la Chambre des Communes, il est désirable que la Chambre déclare que votre comité avait le droit d'exercer ce pouvoir comme il l'a fait jusqu'ici.

Le local destiné au dépôt de livres, brochures et pièces d'archives étant devenu insuffisant, le comité recommande que son président prenne des arrangements pour obtenir l'espace additionnel nécessaire.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.